

## PROCES VERBAL DE SEANCE DU

Mercredi 5 Juillet 2023 à 20h30

Président de séance : M David DUIZIDOU, Maire

Secrétaire de séance : Nicolas MUGAIN

Présents : David DUIZIDOU, Fabien FOUQUET, Nicolas MUGAIN, Maurice CROUAIL, Serge LANOUILH, Philippe GUYOMARC'H, Jonathan HUBERT, Guillaume MARQUE, Valérie CODHANT

Excusés : Sandrine CLOUTIER, Valery BIZIERE, Olivier SOUBIES, , Valéry PECHEYRAN, Jacqueline ANTONIO, Fabrice DAURE

### 1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 2/ ECOLES

#### a) Planning du personnel

- Françoise REMIGNON ne reviendra pas en Septembre. Et sera à la retraite en suivant, après prise de ses congés.
- Rencontre avec le personnel pour préparer la prochaine rentrée scolaire : répartition des heures de Françoise sur Christelle HUBERT, Marie NADEAU et Pauline FERRAS.
- A voir pour l'embauche d'une autre personne qui pourrait venir en soutien aux écoles (pour la pause méridienne) et sur la Mairie pour le ménage des salles.

#### b) Prix de revient de la cantine

Pour rappel, changement de la restauration scolaire depuis septembre 2022 : désormais, les repas sont faits au Collège René Forgues à Serres-Castet et transportés à Thèze tous les jours.

Au vu du nombre de repas servis, des charges liées à ce nouveau fonctionnement, le déficit de la cantine s'élève cette année à 53 755 euros. Une augmentation importante par rapport aux années précédentes.

Il convient donc de voir comment diminuer l'augmentation des charges notamment en mettant fin à la location du véhicule pour le transport des repas (8000euros/an) – à la place, utiliser le Kangoo de la commune. De plus, les heures de Françoise Rémignon ne seront pas totalement remplacées. Et voir pour prendre 95 repas/jour au lieu de 100 repas/jours (moyenne de 90 élèves en règle générale).

Et augmenter le prix du repas : à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'augmenter le prix du repas pour la prochaine rentrée scolaire :

- 3.45 euros /enfant de THEZE
- 6.45 euros/enfant extérieur à THEZE

c) Prix de revient de la scolarité pour l'année scolaire 2022/2023

- Maternelle : 1558.24 euros
- Elémentaire : 766.11 euros

A demander aux communes de Viven, Lème, Pouliacq et Coublucq.

## 2/ SALLE DES SPORTS

Cette semaine se termine l'aménagement extérieur (en tri couche).

Les peintres terminent les façades.

Le menuisier termine la salle de réception.

Passage de la Commission de sécurité le 24 Juillet prochain.

Inauguration de la salle le 15 septembre prochain.

Tarifification des salles à prévoir (3 tarifs : salle de réunion, salle des sports, salle de réception).

Signalétique de la salle en cours.

## 3/ QUESTIONS DIVERSES

a) Food truck

- Demande de La Cuisine d'Alex (de Vignes) qui souhaite s'installer le dimanche soir de 18h00 à 22h Place du Foirail. Vente de burgers, salades, desserts.

>> Le Conseil Municipal accepte cette demande à l'unanimité : 45euros/an (régie des places).

b) Travaux voirie Chemin Pandelé

Le chemin est fermé depuis lundi. Expérimentation pendant 3 mois.

c) Travaux voirie divers

Chemin Pandelé refait.

Chemin Soubre a été refait jusqu'au bout. Parking des HLM également.

Chemin de la Fontaine d'Escorce refait jusqu'à la grange Marque.

Travaux de Sécurisation : date de début des travaux le lundi 17 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Approuvé par le conseil municipal en date lundi 25 septembre 2023.

Le Maire, David DUIZIDOU

  


Le secrétaire de séance, Nicolas MUGAIN

